

**Le conseil municipal de BROYE AUBIGNEY MONTSEUGNY**  
**s'est réuni le mercredi 19 juin 2024 à 19H00**  
**en Salle de mairie de Broye les Pesmes**

**Etaient présents** : Yves BERTHET, Nadège BODOIGNET, Daniel CERCLEY, Jean François CERCLEY, Benjamin MIGNEROT, Gaëlle MOUCHOT, Stéphanie ROUX, Alain SCHATT.

**Etaient absent** : Erick DEQUAIRE, Régis MUZARD

**Pouvoirs** :

Mr Yves BERTHET a été nommé secrétaire.

**1/ Travaux ONF :**

M. le Maire présente le devis de travaux en forêt proposé par l'ONF. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité les travaux sylvicoles en programmation pour 2024 d'un montant de 45 597.03 € HT répartis comme suit :

- dégagement manuel de régénération naturelles avec création de cloisonnements : 16r
- dégagement de plantation ou semis artificiel avec maintenance des cloisonnements : 26j et 62 aj
- dégagement mécanique des régénérations naturelles : 24r
- nettoyement de régénération avec maintenance des cloisonnements : 59j, 39j, 54j
- cloisonnement d'exploitation : 13r

**2/ Achat parcelle 000ZE31 La Corotte :**

Mr le Maire expose au conseil municipal avoir reçu une information de vente d'une parcelle boisée contigüe aux propriétés de la Commune, soit la parcelle cadastrée 000 ZE 31 d'une contenance de 1ha 45a pour un montant de 2 500,00 €, pour faire suite à l'achat de la parcelle 000 ZA 30. Ces parcelles ne seront pas soumises au régime forestier. Le conseil municipal accepte à l'unanimité son droit de préemption sur l'achat de la parcelle 000 ZE 31 pour la somme de 2 500.00 €. Le maire précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget, le conseil municipal accepte et autorise, à l'unanimité, Mr le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**3/ Proposition vente parcelle AB312 rue du Fosset ;**

Mr le Maire expose à l'ensemble du conseil avoir reçu une proposition de vente concernant la parcelle 000AB312 rue du Fosset. Après en avoir délibéré et ne voyant pas l'intérêt pour la Commune d'acheter ce bien à cet endroit, le conseil municipal refuse à l'unanimité cette proposition.

**4/ Questions diverses :**

- Des travaux d'aménagement rue du cimetière à Broye-les-Pesmes seront réalisés par l'entreprise Velet terrassements pour un montant de 1 290 € HT.
- Suite à la vente aux enchères, l'entreprise Bonnaventure achète le bois A1/A6/A8 pour une somme de 12 800 € .

La séance est levée à 19H58.

Le Maire,  
Jean François CERCLEY